



DEPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHÔNE

Ville de SAINT-SAVOURNIN

13119

☎ : 04 42 04 64 03 - Fax : 04 42 72 43 08

Mail : mairie@mairie-stsavournin.fr

Site : www.mairie-stsavournin.fr

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 08 AVRIL 2019

L'an deux mille dix neuf

et le huit du mois d'avril

à 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur le Maire, Rémi MARCENGO

NOMBRE DE MEMBRES :

. **AFFERENTS AU C.M. : 23** **EN EXERCICE : 23**

. **QUI ONT PRIS PART A LA DELIBERATION : 17 +4 procurations**

. **DATE DE LA CONVOCATION : 03/04/2019 DATE D’AFFICHAGE : 03/04/2019**

OBJET DE LA DELIBERATION : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DU TRESORIER – CAISSE DES ECOLES – EXERCICE 2018

PRESENTS : Messieurs MARCENGO Rémi, VILLAR Bernard, PELLEGRINO Roger, PELLEGRINO Vincent, VEYRAT Jérôme, FIORUCCI Nicolas, CALDERON Eric, BERNARDI Gérard, THOMAS Max, AUBERT Paul, Mesdames RIOU Jeannette, ALVAREZ Solange, MARCON Jocelyne, CAZORLA Lydie, COSTE Elodie, SUELVES Claudine et GRAMMATICO Valérie.

ABSENTS EXCUSES : Messieurs DINI Thomas, DESOLE Gilbert, Mesdames MAQUIN Géraldine, KEHIAYAN Muriel et DAGOSTINO Marie-France.

ABSENTE : Madame BARRA Floriane

**PROCURATIONS : Madame MAQUIN Géraldine à Monsieur PELLEGRINO Roger
Monsieur DINI Thomas à Madame GRAMMATICO Valérie
Monsieur DESOLE Gilbert à Madame RIOU Jeannette
Madame DAGOSTINO Marie-France à Monsieur AUBERT Paul**

Madame COSTE Elodie a été élue secrétaire de séance.

Rapporteur : Madame ALVAREZ Solange – Adjointe déléguée aux Finances

La Caisse des Ecoles a été dissoute le 31 décembre 2017 au bout de 3 années de non activité budgétaire. Les écritures d'intégration du patrimoine et de transfert ont été effectuées en 2018. Il est proposé au Conseil Municipal de voter le compte de gestion de la Caisse des Ecoles dont les écritures sont à zéro.

Le Conseil Municipal,

Entendu l'exposé du rapporteur,

Après en avoir délibéré, à 19 voix « **Pour** » de MARCENGO Rémi, RIOU Jeannette, VILLAR Bernard, ALVAREZ Solange, PELLEGRINO Roger, PELLEGRINO Vincent, MAQUIN Géraldine (procuration à PELLEGRINO Roger), COSTE Elodie, FIORUCCI Nicolas, SUELVES Claudine, DESOLE Gilbert (procuration à RIOU Jeannette),

CALDERON Eric, THOMAS Max, MARCON Jocelyne, DINI Thomas (procuration GRAMMATICO Valérie), CAZORLA Lydie, VEYRAT Jérôme, GRAMMATICO Valérie, BERNARDI Gérard et 2 « **Abstention** » de AUBERT Paul et DAGOSTINO Marie-France (procuration de Monsieur AUBERT Paul) :

- **Approuve** le compte de gestion du Trésorier de la Caisse des Ecoles pour l'exercice 2018.

AINSI FAIT ET DELIBERE LES, JOUR, MOIS ET AN CI-DESSUS.



LE MAIRE
Président de séance
Rémi MARCENGO



DEPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHÔNE

Ville de SAINT-SAVOURNIN

13119

☎ : 04 42 04 64 03 - Fax : 04 42 72 43 08

Mail : mairie@mairie-stsavournin.fr

Site : www.mairie-stsavournin.fr

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 08 AVRIL 2019

L'an deux mille dix neuf
et le huit du mois d'avril

à 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur le Maire, Rémi MARCENGO

NOMBRE DE MEMBRES :

. **AFFERENTS AU C.M. : 23** **EN EXERCICE : 23**

. **QUI ONT PRIS PART A LA DELIBERATION : 17 + 4 procurations**

. **DATE DE LA CONVOCATION : 03/04/2019 DATE D'AFFICHAGE : 03/04/2019**

**OBJET DE LA DELIBERATION : VOTE DU COMPTE DE GESTION DU
TRESORIER – EXERCICE 2018**

PRESENTS : Messieurs MARCENGO Rémi, VILLAR Bernard, PELLEGRINO Roger, PELLEGRINO Vincent, VEYRAT Jérôme, FIORUCCI Nicolas, CALDERON Eric, BERNARDI Gérard, THOMAS Max, AUBERT Paul, Mesdames RIOU Jeannette, ALVAREZ Solange, MARCON Jocelyne, CAZORLA Lydie, COSTE Elodie, SUELVES Claudine et GRAMMATICO Valérie.

ABSENTS EXCUSES : Messieurs DINI Thomas, DESOLE Gilbert, Mesdames MAQUIN Géraldine, KEHIAYAN Muriel et DAGOSTINO Marie-France.

ABSENTE : Madame BARRA Floriane

**PROCURATIONS : Madame MAQUIN Géraldine à Monsieur PELLEGRINO Roger
Monsieur DINI Thomas à Madame GRAMMATICO Valérie
Monsieur DESOLE Gilbert à Madame RIOU Jeannette
Madame DAGOSTINO Marie-France à Monsieur AUBERT Paul**

Madame COSTE Elodie a été élue secrétaire de séance.

Rapporteur : Madame ALVAREZ Solange – Adjointe déléguée aux Finances

Considérant que l'exécution des dépenses et des recettes relatives à l'exercice budgétaire 2018 a été réalisée par le Trésorier de Roquevaire et que le compte de gestion établi par ce dernier présente une identité de valeur avec les écritures du compte administratif de l'ordonnateur, il est proposé au Conseil Municipal d'adopter le compte de gestion du Trésorier pour l'exercice 2018.

Le Conseil Municipal,

Entendu l'exposé du rapporteur,

Après en avoir délibéré,

A 12 voix « **Pour** » de MARCENGO Rémi, VILLAR Bernard, ALVAREZ Solange, PELLEGRINO Roger, PELLEGRINO Vincent, MAQUIN Géraldine (procuration à PELLEGRINO Roger), COSTE Elodie, FIORUCCI Nicolas, SUELVES Claudine, DESOLE

Gilbert (procuration à RIOU Jeannette), CALDERON Eric, THOMAS Max, 8 voix « **Contre** » de MARCON Jocelyne, DINI Thomas (procuration à GRAMMATICO Valérie), CAZORLA Lydie, VEYRAT Jérôme, GRAMMATICO Valérie, BERNARDI Gérard, AUBERT Paul, DAGOSTINO Marie-France (procuration à AUBERT Paul) et 1 « **Abstention** » de RIOU Jeannette.

- **Approuve** le compte de gestion de la Commune pour l'exercice 2018.

AINSI FAIT ET DELIBERE LES, JOUR, MOIS ET AN CI-DESSUS.

LE MAIRE
Président de séance
Rémi MARCENGO





DEPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHÔNE

Ville de SAINT-SAVOURNIN

13119

☎ : 04 42 04 64 03 - Fax : 04 42 72 43 08

Mail : mairie@mairie-stsavournin.fr

Site : www.mairie-stsavournin.fr

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 08 AVRIL 2019

L'an deux mille dix neuf
et le huit du mois d'avril

à 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame RIOU Jeannette, Adjointe.

NOMBRE DE MEMBRES :

. **AFFERENTS AU C.M. : 23** **EN EXERCICE : 23**

. **QUI ONT PRIS PART A LA DELIBERATION : 16 + 4 procurations**

. **DATE DE LA CONVOCATION : 03/04/2019 DATE D'AFFICHAGE : 03/04/2019**

OBJET DE LA DELIBERATION : VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF DE L'EXERCICE 2018

PRESENTS : Messieurs VILLAR Bernard, PELLEGRINO Roger, PELLEGRINO Vincent, VEYRAT Jérôme, FIORUCCI Nicolas, CALDERON Eric, BERNARDI Gérard, THOMAS Max, AUBERT Paul, Mesdames RIOU Jeannette, ALVAREZ Solange, MARCON Jocelyne, CAZORLA Lydie, COSTE Elodie, SUELVES Claudine et GRAMMATICO Valérie.

ABSENTS EXCUSES : Messieurs DINI Thomas, DESOLE Gilbert, Mesdames MAQUIN Géraldine, KEHIAYAN Muriel et DAGOSTINO Marie-France.

ABSENTE : Madame BARRA Floriane

**PROCURATIONS : Madame MAQUIN Géraldine à Monsieur PELLEGRINO Roger
Monsieur DINI Thomas à Madame GRAMMATICO Valérie
Monsieur DESOLE Gilbert à Madame RIOU Jeannette
Madame DAGOSTINO Marie-France à Monsieur AUBERT Paul**

Madame COSTE Elodie a été élue secrétaire de séance.

Rapporteur : Madame ALVAREZ Solange – Adjointe déléguée aux Finances

Selon l'article L 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Maire, doit se retirer au moment du vote.

Monsieur le Maire demande que soit désignée un(e) Président(e) pour le vote du compte administratif 2018.

Madame RIOU Jeannette, Adjointe, élue Président pour le vote du compte administratif 2018, propose au Conseil Municipal de l'approuver.

Le compte administratif est arrêté comme suit :

LIBELLES	REALISATIONS		RESTES A REALISER	
	Fonctionnement	Investissement	Fonctionnement	Investissement
Recettes	2 689 190,01 €	1 022 113,84 €		431 073,90 €
Dépenses	2 428 694,94 €	1 654 075,29 €		
Déficit reporté				
Excédent reporté	165 058,47 €	834 710,71 €		
EXCEDENT DE CLOTURE	425 553,54 €	202 749,26 €		
DEFICIT DE CLOTURE				

Conformément à l'article L 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Monsieur le Maire se retire au moment du vote.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du rapporteur,
Après en avoir délibéré,

A 11 voix « **Pour** » de VILLAR Bernard, ALVAREZ Solange, PELLEGRINO Roger, PELLEGRINO Vincent, MAQUIN Géraldine (procuration à PELLEGRINO Roger), COSTE Elodie, FIORUCCI Nicolas, SUELVES Claudine, DESOLE Gilbert (procuration à RIOU Jeannette), CALDERON Eric, THOMAS Max, 8 voix « **Contre** » de MARCON Jocelyne, DINI Thomas (procuration à GRAMMATICO Valérie), CAZORLA Lydie, VEYRAT Jérôme, GRAMMATICO Valérie, BERNARDI Gérard, AUBERT Paul, DAGOSTINO Marie-France (procuration à AUBERT Paul) et 1 « **Abstention** » de RIOU Jeannette.

➤ **Approuve** le compte administratif de la Commune pour l'exercice 2018.

AINSI FAIT ET DELIBERE LES, JOUR, MOIS ET AN CI-DESSUS.



RIOU Jeannette
Président de séance



DEPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHÔNE

Ville de SAINT-SAVOURNIN

13119

☎ : 04 42 04 64 03 - Fax : 04 42 72 43 08

Mail : mairie@mairie-stsavournin.fr

Site : www.mairie-stsavournin.fr

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 08 AVRIL 2019

L'an deux mille dix neuf
et le huit du mois d'avril

à 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur le Maire, Rémi MARCENGO

NOMBRE DE MEMBRES :

. **AFFERENTS AU C.M. : 23** **EN EXERCICE : 23**

. **QUI ONT PRIS PART A LA DELIBERATION : 17 + 4 procurations**

. **DATE DE LA CONVOCATION : 03/04/2019 DATE D'AFFICHAGE : 03/04/2019**

OBJET DE LA DELIBERATION : AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2018

PRESENTS : Messieurs MARCENGO Rémi, VILLAR Bernard, PELLEGRINO Roger, PELLEGRINO Vincent, VEYRAT Jérôme, FIORUCCI Nicolas, CALDERON Eric, BERNARDI Gérard, THOMAS Max, AUBERT Paul, Mesdames RIOU Jeannette, ALVAREZ Solange, MARCON Jocelyne, CAZORLA Lydie, COSTE Elodie, SUELVES Claudine et GRAMMATICO Valérie.

ABSENTS EXCUSES : Messieurs DINI Thomas, DESOLE Gilbert, Mesdames MAQUIN Géraldine, KEHIAYAN Muriel et DAGOSTINO Marie-France.

ABSENTE : Madame BARRA Floriane

**PROCURATIONS : Madame MAQUIN Géraldine à Monsieur PELLEGRINO Roger
Monsieur DINI Thomas à Madame GRAMMATICO Valérie
Monsieur DESOLE Gilbert à Madame RIOU Jeannette
Madame DAGOSTINO Marie-France à Monsieur AUBERT Paul
Madame COSTE Elodie a été élue secrétaire de séance.**

Rapporteur : Madame ALVAREZ Solange – Adjointe déléguée aux Finances

Après avoir examiné le compte administratif de l'exercice 2018 établissant le résultat à affecter à la somme de 425 553.54 €, il est proposé au Conseil Municipal d'affecter comme suit le résultat de fonctionnement :

- 150 000 € affectés au compte 1068
- 275 553.54 € en report au compte 002

Le Conseil Municipal,

Entendu l'exposé du rapporteur,

Après en avoir délibéré,

Décide à 12 voix « **Pour** » de MARCENGO Rémi, VILLAR Bernard, ALVAREZ Solange, PELLEGRINO Roger, PELLEGRINO Vincent, MAQUIN Géraldine (procuration à PELLEGRINO Roger), COSTE Elodie, FIORUCCI Nicolas, SUELVES Claudine, DESOLE

Gilbert (procuration à RIOU Jeannette), CALDERON Eric, THOMAS Max, 8 voix « **Contre** » de MARCON Jocelyne, DINI Thomas (procuration à GRAMMATICO Valérie), CAZORLA Lydie, VEYRAT Jérôme, GRAMMATICO Valérie, BERNARDI Gérard, AUBERT Paul, DAGOSTINO Marie-France (procuration à AUBERT Paul) et 1 « **Abstention** » de RIOU Jeannette.

- **D'affecter** les résultats comme indiqués ci-dessus.

AINSI FAIT ET DELIBERE LES, JOUR, MOIS ET AN CI-DESSUS.



LE MAIRE
Président de séance
Rémi MARCENGO



DEPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHÔNE

Ville de SAINT-SAVOURNIN

13119

☎ : 04 42 04 64 03 - Fax : 04 42 72 43 08

Mail : mairie@mairie-stsavournin.fr

Site : www.mairie-stsavournin.fr

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 08 AVRIL 2019

L'an deux mille dix neuf
et le huit du mois d'avril

à 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur le Maire, Rémi MARCENGO

NOMBRE DE MEMBRES :

. **AFFERENTS AU C.M. :** 23 **EN EXERCICE :** 23

. **QUI ONT PRIS PART A LA DELIBERATION :** 17 +4 procurations

. **DATE DE LA CONVOCATION :** 03/04/2018 **DATE D’AFFICHAGE :** 03/04/2018

OBJET DE LA DELIBERATION : VOTE DU TAUX D'IMPOSITION 2019 DES TAXES DIRECTES LOCALES

PRESENTS : Messieurs MARCENGO Rémi, VILLAR Bernard, PELLEGRINO Roger, PELLEGRINO Vincent, VEYRAT Jérôme, FIORUCCI Nicolas, CALDERON Eric, BERNARDI Gérard, THOMAS Max, AUBERT Paul, Mesdames RIOU Jeannette, ALVAREZ Solange, MARCON Jocelyne, CAZORLA Lydie, COSTE Elodie, SUELVES Claudine et GRAMMATICO Valérie.

ABSENTS EXCUSES : Messieurs DINI Thomas, DESOLE Gilbert, Mesdames MAQUIN Géraldine, KEHIAYAN Muriel et DAGOSTINO Marie-France.

ABSENTE : Madame BARRA Floriane.

PROCURATIONS : Madame MAQUIN Géraldine à Monsieur PELLEGRINO Roger
Monsieur DINI Thomas à Madame GRAMMATICO Valérie
Monsieur DESOLE Gilbert à Madame RIOU Jeannette
Madame DAGOSTINO Marie-France à Monsieur AUBERT Paul

Madame COSTE Elodie a été élue secrétaire de séance.

Rapporteur : Madame ALVAREZ Solange – Adjointe déléguée aux Finances

Vu le code général des impôts et notamment les articles 1379, 1407 et suivants et 1636 B *sexies* relatifs aux impôts locaux et au vote des taux d'imposition,

Considérant que la Commune entend poursuivre son objectif de modération fiscale afin de préserver le pouvoir d'achat des ménages,

Il est proposé au Conseil Municipal de ne pas augmenter les taux d'imposition par rapport à l'année 2018 et de les reconduire à l'identique, à savoir :

- Taxe d'habitation : 19,99 %
- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 19,88 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 63,21 %

Compte tenu du maintien des taux d'imposition et des bases notifiées pour 2018, le produit fiscal attendu est réparti comme suit :

Conformément à l'avis de la commission des finances réunie le 04 avril 2019, il est proposé au Conseil Municipal de ne pas augmenter les taux de ces trois taxes.

	Bases 2019	Taux 2019	Produits 2019
Taxe Habitation	4 673 000	19,99 %	934 133
Foncier bâti	2 805 000	19.88 %	557 634
Foncier non bâti	14 500	63.21 %	9 165
TOTAL			1 500 932

Le Conseil Municipal,

Entendu l'exposé du rapporteur,

Après en avoir délibéré, décide à 19 voix « **Pour** » de MARCENGO Rémi, RIOU Jeannette, VILLAR Bernard, ALVAREZ Solange, PELLEGRINO Roger, PELLEGRINO Vincent, MAQUIN Géraldine (procuration à PELLEGRINO Roger), COSTE Elodie, FIORUCCI Nicolas, SUELVES Claudine, DESOLE Gilbert (procuration à RIOU Jeannette), CALDERON Eric, THOMAS Max, de MARCON Jocelyne, DINI Thomas (procuration à GRAMMATICO Valérie), CAZORLA Lydie, VEYRAT Jérôme, GRAMMATICO Valérie, BERNARDI Gérard et 2 voix « **Contre** » de AUBERT Paul et DAGOSTINO Marie-France (procuration à AUBERT Paul) :

- **D'adopter** les taux d'imposition 2019 des taxes directes locales tels que résumés dans le tableau ci-dessus.

AINSI FAIT ET DELIBERE LES, JOUR, MOIS ET AN CI-DESSUS.



LE MAIRE
Président de séance
Rémi MARCENGO



DEPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHÔNE

Ville de SAINT-SAVOURNIN

13119

T : 04 42 04 64 03 - Fax : 04 42 72 43 08

Mail : mairie@mairie-stsavournin.fr

Site : www.mairie-stsavournin.fr

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 08 AVRIL 2019

L'an deux mille dix neuf
et le huit du mois d'avril

à 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur le Maire, Rémi MARCENGO

NOMBRE DE MEMBRES :

. **AFFERENTS AU C.M. : 23** **EN EXERCICE : 23**

. **QUI ONT PRIS PART A LA DELIBERATION : 16 + 5 procurations**

. **DATE DE LA CONVOCATION : 03/04/2018** **DATE D'AFFICHAGE : 03/04/2018**

OBJET DE LA DELIBERATION : VOTE DU BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE 2019

PRESENTS : Messieurs MARCENGO Rémi, VILLAR Bernard, PELLEGRINO Roger, PELLEGRINO Vincent, FIORUCCI Nicolas, CALDERON Eric, BERNARDI Gérard, THOMAS Max, AUBERT Paul, Mesdames RIOU Jeannette, ALVAREZ Solange, MARCON Jocelyne, CAZORLA Lydie, COSTE Elodie, SUELVES Claudine et GRAMMATICO Valérie.

ABSENTS EXCUSES : Messieurs DINI Thomas, DESOLE Gilbert, VEYRAT Jérôme, Mesdames MAQUIN Géraldine, KEHIAYAN Muriel et DAGOSTINO Marie-France.

ABSENTE : Madame BARRA Floriane

**PROCURATIONS : Madame MAQUIN Géraldine à Monsieur PELLEGRINO Roger
Monsieur DINI Thomas à Madame GRAMMATICO Valérie
Monsieur DESOLE Gilbert à Madame RIOU Jeannette
Madame DAGOSTINO Marie-France à Monsieur AUBERT Paul
Monsieur VEYRAT Jérôme à Monsieur BERNARDI Gérard**

Madame COSTE Elodie a été élue secrétaire de séance.

Rapporteur : Madame ALVAREZ Solange – Adjointe déléguée aux Finances

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver le budget primitif de l'exercice 2019 qui s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

- - Investissement : 2 777 895 €
- - Fonctionnement : 2 696 101 €

Le Conseil Municipal,

Entendu l'exposé du rapporteur,

Après en avoir délibéré, décide à 12 voix « **Pour** » de MARCENGO Rémi, VILLAR Bernard, ALVAREZ Solange, PELLEGRINO Roger, PELLEGRINO Vincent, MAQUIN Géraldine

(procuration à PELLEGRINO Roger), COSTE Elodie, FIORUCCI Nicolas, SUELVES Claudine, DESOLE Gilbert (procuration à RIOU Jeannette), CALDERON Eric, THOMAS Max, 8 voix « **Contre** » de MARCON Jocelyne, DINI Thomas (procuration à GRAMMATICO Valérie), CAZORLA Lydie, VEYRAT Jérôme (procuration à BERNARDI Gérard), GRAMMATICO Valérie, BERNARDI Gérard, AUBERT Paul, DAGOSTINO Marie-France (procuration à AUBERT Paul) et 1 « **Abstention** » de RIOU Jeannette :

- **D'adopter** le budget primitif de l'exercice 2019 selon les propositions de Monsieur le Maire.

AINSI FAIT ET DELIBERE LES, JOUR, MOIS ET AN CI-DESSUS.



LE MAIRE
Président de séance
Rémi MARCENGO



DEPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHÔNE

Ville de SAINT-SAVOURNIN

13119

☎ : 04 42 04 64 03 - Fax : 04 42 72 43 08

Mail : mairie@mairie-stsavournin.fr

Site : www.mairie-stsavournin.fr

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 08 AVRIL 2019

L'an deux mille dix neuf
et le huit du mois d'avril

à 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur le Maire, Rémi MARCENGO

NOMBRE DE MEMBRES :

. **AFFERENTS AU C.M. : 23** **EN EXERCICE : 23**

. **QUI ONT PRIS PART A LA DELIBERATION : 16 + 5 procurations**

. **DATE DE LA CONVOCATION : 03/04/2019** **DATE D'AFFICHAGE : 03/04/2019**

OBJET DE LA DELIBERATION : PARTICIPATION AU BUDGET ANNEXE CCAS (COMITE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE)

PRESENTS : Messieurs MARCENGO Rémi, VILLAR Bernard, PELLEGRINO Roger, PELLEGRINO Vincent, FIORUCCI Nicolas, CALDERON Eric, BERNARDI Gérard, THOMAS Max, AUBERT Paul, Mesdames RIOU Jeannette, ALVAREZ Solange, MARCON Jocelyne, CAZORLA Lydie, COSTE Elodie, SUELVES Claudine et GRAMMATICO Valérie.

ABSENTS EXCUSES : Messieurs DINI Thomas, DESOLE Gilbert, VEYRAT Jérôme, Mesdames MAQUIN Géraldine, KEHIAYAN Muriel et DAGOSTINO Marie-France.

ABSENTE : Madame BARRA Floriane

PROCURATIONS : Madame MAQUIN Géraldine à Monsieur PELLEGRINO Roger
Monsieur DINI Thomas à Madame GRAMMATICO Valérie
Monsieur DESOLE Gilbert à Madame RIOU Jeannette
Madame DAGOSTINO Marie-France à Monsieur AUBERT Paul
Monsieur VEYRAT Jérôme à Monsieur BERNARDI Gérard

Madame COSTE Elodie a été élue secrétaire de séance.

Rapporteur : Madame ALVAREZ Solange – Adjointe déléguée aux Finances

Il est proposé au Conseil Municipal de fixer pour 2019 le montant de la participation communale au budget annexe CCAS à hauteur de 27.241 €.

Le Conseil Municipal,

Entendu l'exposé du rapporteur,

Après en avoir délibéré à 18 voix « Pour » de MARCENGO Rémi, VILLAR Bernard, ALVAREZ Solange, PELLEGRINO Roger, PELLEGRINO Vincent, MAQUIN Géraldine (procuration à PELLEGRINO Roger), COSTE Elodie, FIORUCCI Nicolas, SUELVES Claudine, DESOLE Gilbert (procuration à RIOU Jeannette), CALDERON Eric, THOMAS Max, MARCON Jocelyne, DINI Thomas (procuration GRAMMATICO Valérie), CAZORLA

Lydie, VEYRAT Jérôme (procuration BERNARDI Gérard), GRAMMATICO Valérie, BERNARDI Gérard et 3 « **Abstention** » de RIOU Jeannette, AUBERT Paul et DAGOSTINO Marie-France (procuration de Monsieur AUBERT Paul) :

- **Approuve** le montant attribué au budget annexe CCAS de la Commune.

AINSI FAIT ET DELIBERE LES, JOUR, MOIS ET AN CI-DESSUS.

LE MAIRE
Président de séance
Rémi MARCENGO



A handwritten signature in blue ink, which appears to read "R. Marcengo", is written over the printed name of the Mayor.

Le Conseil Municipal,
Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité :

- **DECIDE** l'ouverture d'un poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe à temps complet

AINSI FAIT ET DELIBERE LES, JOUR, MOIS ET AN CI-DESSUS.



LE MAIRE
Président de séance
Rémi MARCENGO



DEPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHÔNE

Ville de SAINT-SAVOURNIN

13119

☎ : 04 42 04 64 03 - Fax : 04 42 72 43 08

Mail : mairie@mairie-stsavournin.fr

Site : www.mairie-stsavournin.fr

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 08 AVRIL 2019

L'an deux mille dix neuf
et le huit du mois d'avril
à 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni
au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de
Monsieur le Maire, Rémi MARCENGO

NOMBRE DE MEMBRES :

- . **AFFERENTS AU C.M. : 23 EN EXERCICE : 23**
- . **QUI ONT PRIS PART A LA DELIBERATION : 16 + 5 procurations**
- . **DATE DE LA CONVOCATION : /04/2018 DATE D’AFFICHAGE : /04/2018**

**OBJET DE LA DELIBERATION : OUVERTURE DE POSTE : 1 ADJOINT
TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2EME CLASSE**

**PRESENTS : Messieurs MARCENGO Rémi, VILLAR Bernard, PELLEGRINO Roger,
PELLEGRINO Vincent, FIORUCCI Nicolas, CALDERON Eric, BERNARDI Gérard,
THOMAS Max, AUBERT Paul, Mesdames RIOU Jeannette, ALVAREZ Solange,
MARCON Jocelyne, CAZORLA Lydie, COSTE Elodie, SUELVES Claudine et
GRAMMATICO Valérie.**

**ABSENTS EXCUSES : Messieurs DINI Thomas, DESOLE Gilbert, VEYRAT Jérôme,
Mesdames MAQUIN Géraldine, KEHIAYAN Muriel et DAGOSTINO Marie-France.**

ABSENTE : Madame BARRA Floriane

**PROCURATIONS : Madame MAQUIN Géraldine à Monsieur PELLEGRINO Roger
Monsieur DINI Thomas à Madame GRAMMATICO Valérie
Monsieur DESOLE Gilbert à Madame RIOU Jeannette
Madame DAGOSTINO Marie-France à Monsieur AUBERT Paul
Monsieur VEYRAT Jérôme à Monsieur BERNARDI Gérard**

Madame COSTE Elodie a été élue secrétaire de séance.

Rapporteur : Monsieur le Maire

La Commune de Saint-Savournin a proposé à la CAP du 25 février 2019 la nomination
d'agents en avancement de grade. Ces agents remplissaient les conditions statutaires.

La Commission Administrative Paritaire a statué favorablement sur l'ensemble de ces
propositions. Il ne s'agit pas d'embaucher de nouveaux agents mais de nommer des agents de
la collectivité à un nouveau grade de manière à porter une évolution à leur carrière
professionnelle. Le poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe n'existant pas sur le
tableau des effectifs de la collectivité, il est demandé au Conseil Municipal d'ouvrir le poste
suivant :

- 1 poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe à temps complet.



DEPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHÔNE

Ville de SAINT-SAVOURNIN

13119

☎ : 04 42 04 64 03 - Fax : 04 42 72 43 08

Mail : mairie@mairie-stsavournin.fr

Site : www.mairie-stsavournin.fr

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 08 AVRIL 2019

L'an deux mille dix neuf

et le huit du mois d'avril

à 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur le Maire, Rémi MARCENGO

NOMBRE DE MEMBRES :

. **AFFERENTS AU C.M. : 23** **EN EXERCICE : 23**

. **QUI ONT PRIS PART A LA DELIBERATION : 16 + 5 procurations**

. **DATE DE LA CONVOCATION : 03/04/2019** **DATE D'AFFICHAGE : 03/04/2019**

OBJET DE LA DELIBERATION : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

PRESENTS : Messieurs MARCENGO Rémi, VILLAR Bernard, PELLEGRINO Roger, PELLEGRINO Vincent, FIORUCCI Nicolas, CALDERON Eric, BERNARDI Gérard, THOMAS Max, AUBERT Paul, Mesdames RIOU Jeannette, ALVAREZ Solange, MARCON Jocelyne, CAZORLA Lydie, COSTE Elodie, SUELVES Claudine et GRAMMATICO Valérie.

ABSENTS EXCUSES : Messieurs DINI Thomas, DESOLE Gilbert, VEYRAT Jérôme, Mesdames MAQUIN Géraldine, KEHIAYAN Muriel et DAGOSTINO Marie-France.

ABSENTE : Madame BARRA Floriane

**PROCURATIONS : Madame MAQUIN Géraldine à Monsieur PELLEGRINO Roger
Monsieur DINI Thomas à Madame GRAMMATICO Valérie
Monsieur DESOLE Gilbert à Madame RIOU Jeannette
Madame DAGOSTINO Marie-France à Monsieur AUBERT Paul
Monsieur VEYRAT Jérôme à Monsieur BERNARDI Gérard**

Madame COSTE Elodie a été élue secrétaire de séance.

Rapporteur : Madame SUELVES Claudine, Conseillère Municipale déléguée à la vie associative

Il est proposé au Conseil Municipal de fixer comme suit le montant des subventions à allouer aux associations locales pour l'année 2019, étant précisé que les crédits correspondants sont inscrits à l'article 6574 du budget primitif de l'exercice 2019 :

- Comité des fêtes de la Valentine : 7 200 €
- Comité des fêtes Saint Savournin : 13 500 €
- Entente Sportive du Bassin Minier : 4 050 €
- Comité des œuvres sociales du personnel municipal : 3 750 €
- ASA Alliance : 1 500 €
- Société de chasse Saint Hubert : 1 400 €
- Judo club : 1 050 €

- Basket club de l'Etoile : 840 €
- APE de l'Estello : 900 €
- Amicale bouliste valentinoise : 500 €
- Handball club : 1 400 €
- Princesses africaines : 280 €
- Club de Boxe : 280 €
- Prévention Routière : 140 €
- L'atelier du lavoir : 680 €
- Club photo : 360 €
- Saint Sa Line : 280 €

Le Conseil Municipal,

Entendu l'exposé du rapporteur,

Après en avoir délibéré, à 18 voix « **Pour** » de MARCENGO Rémi, RIOU Jeannette, VILLAR Bernard, ALVAREZ Solange, PELLEGRINO Roger, PELLEGRINO Vincent, MAQUIN Géraldine (procuration à PELLEGRINO Roger), COSTE Elodie, SUELVES Claudine, DESOLE Gilbert (procuration à RIOU Jeannette), CALDERON Eric, THOMAS Max, de MARCON Jocelyne, DINI Thomas (procuration à GRAMMATICO Valérie), CAZORLA Lydie, VEYRAT Jérôme (procuration à BERNARDI Gérard), GRAMMATICO Valérie, BERNARDI Gérard et 3 « **Abstention** » de FIORUCCI Nicolas, AUBERT Paul et DAGOSTINO Marie-France (procuration à AUBERT Paul) :

➤ **Décide** le versement des subventions prévues au budget primitif 2019.

AINSI FAIT ET DELIBERE LES, JOUR, MOIS ET AN CI-DESSUS.



LE MAIRE
Président de séance
Rémi MARCENGO



DEPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHÔNE

Ville de SAINT-SAVOURNIN

13119

Téléphone : 04 42 04 64 03 - Fax : 04 42 72 43 08

Mail : mairie@mairie-stsavournin.fr

Site : www.mairie-stsavournin.fr

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 08 AVRIL 2019

L'an deux mille dix neuf
et le huit du mois d'avril

à 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur le Maire, Rémi MARCENGO

NOMBRE DE MEMBRES :

. **AFFERENTS AU C.M. : 23** **EN EXERCICE : 23**

. **QUI ONT PRIS PART A LA DELIBERATION : 16 + 5 procurations**

. **DATE DE LA CONVOCATION : 03/04/2019** **DATE D'AFFICHAGE : 03/04/2019**

OBJET DE LA DELIBERATION : DEMANDE D'AUTORISATION D'ENGAGER, LIQUIDER ET MANDATER LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DANS LA LIMITE DE 25 % AVANT L'ADOPTION DU BUDGET PRINCIPAL QUI DEVRA INTERVENIR AU PLUS TARD LE 15 AVRIL 2019 – ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION N° 2018-40-1/2 DU 03 DECEMBRE 2018

PRESENTS : Messieurs MARCENGO Rémi, VILLAR Bernard, PELLEGRINO Roger, PELLEGRINO Vincent, FIORUCCI Nicolas, CALDERON Eric, BERNARDI Gérard, THOMAS Max, AUBERT Paul, Mesdames RIOU Jeannette, ALVAREZ Solange, MARCON Jocelyne, CAZORLA Lydie, COSTE Elodie, SUELVES Claudine et GRAMMATICO Valérie.

ABSENTS EXCUSES : Messieurs DINI Thomas, DESOLE Gilbert, VEYRAT Jérôme, Mesdames MAQUIN Géraldine, KEHIAYAN Muriel et DAGOSTINO Marie-France.

ABSENTE : Madame BARRA Floriane

**PROCURATIONS : Madame MAQUIN Géraldine à Monsieur PELLEGRINO Roger
Monsieur DINI Thomas à Madame GRAMMATICO Valérie
Monsieur DESOLE Gilbert à Madame RIOU Jeannette
Madame DAGOSTINO Marie-France à Monsieur AUBERT Paul
Monsieur VEYRAT Jérôme à Monsieur BERNARDI Gérard**

Madame COSTE Elodie a été élue secrétaire de séance.

Rapporteur : Madame ALVAREZ Solange, Adjointe déléguée aux Finances

Monsieur le Maire expose que l'article L1612 *modifié par la LOI n°2012-1510 du 29 décembre 2012 - art. 37* du Code Général des Collectivités territoriales dispose que :« dans le cas où le budget d'une collectivité territoriale n'a pas été adopté avant le 1^{er} Janvier de l'exercice auquel il s'applique, l'exécutif de la collectivité territoriale est en droit, jusqu'à l'adoption de ce budget, de mettre en recouvrement les recettes et d'engager, de liquider et de mandater les dépenses de la section de fonctionnement dans la limite de celles inscrites au budget de l'année précédente.

Il est en droit de mandater les dépenses afférentes au remboursement en capital des annuités de la dette venant à échéance avant le vote du budget.

En outre, jusqu'à l'adoption du budget, l'exécutif de la collectivité territoriale peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette ».

L'autorisation mentionnée précise le montant et l'affectation des crédits.

Les crédits correspondants, visés aux alinéas ci-dessous, sont inscrits au budget lors de son adoption.

Il est proposé au Conseil Municipal de permettre à Monsieur le Maire d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite de 25% avant l'adoption du Budget principal qui devra intervenir avant le 15 avril 2019.

L'autorisation mentionnée précise le montant et l'affectation des crédits.

Les crédits correspondants, visés aux alinéas ci-dessous, sont inscrits au budget lors de son adoption.

Il est proposé au Conseil de permettre à Monsieur le Maire d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite de 25% avant l'adoption du Budget principal qui devra intervenir avant le 15 Avril 2019.

Chapitre	BP 2018	25%
20 - immobilisations incorporelles	8 400.00 €	2 100 €
21 -immobilisations corporelles	128 400 €	32 100 €
23- immobilisations en cours	1 946 650 €	486 662 €
TOTAL	2 083 450.00 €	520 862 €

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré à A 12 voix « **Pour** » de MARCENGO Rémi, VILLAR Bernard, ALVAREZ Solange, PELLEGRINO Roger, PELLEGRINO Vincent, MAQUIN Géraldine (procuration à PELLEGRINO Roger), COSTE Elodie, FIORUCCI Nicolas, SUELVES Claudine, DESOLE Gilbert (procuration à RIOU Jeannette), CALDERON Eric, THOMAS Max, 8 voix « **Contre** » de MARCON Jocelyne, DINI Thomas (procuration à GRAMMATICO Valérie), CAZORLA Lydie, VEYRAT Jérôme (procuration à BERNARDI Gérard), GRAMMATICO Valérie, BERNARDI Gérard, AUBERT Paul, DAGOSTINO Marie-France (procuration à AUBERT Paul) et 1 « **Abstention** » de RIOU Jeannette.

Le conseil Municipal **DECIDE** :

- D'autoriser Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite de 25 % avant l'adoption du budget principal qui devra intervenir au plus tard le 15 avril 2019.

AINSI FAIT ET DELIBERE LES, JOUR, MOIS ET AN CI-DESSUS.



LE MAIRE
Président de séance
Rémi MARCENGO



DEPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHÔNE

Ville de SAINT-SAVOURNIN

13119

☎ : 04 42 04 64 03 - Fax : 04 42 72 43 08

Mail : mairie@mairie-stsavournin.fr

Site : www.mairie-stsavournin.fr

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 08 AVRIL 2019

L'an deux mille dix neuf

et le huit du mois d'avril

à 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur le Maire, Rémi MARCENGO

NOMBRE DE MEMBRES :

. **AFFERENTS AU C.M. : 23** **EN EXERCICE : 23**

. **QUI ONT PRIS PART A LA DELIBERATION : 16 + 5 procurations**

. **DATE DE LA CONVOCATION : 03/04/2019** **DATE D’AFFICHAGE : 03/04/2019**

OBJET DE LA DELIBERATION : DEMANDE D’AIDE FINANCIERE AU CONSEIL DEPARTEMENTAL DES BOUCHES-DU-RHONE AU TITRE D’UN CONTRAT DE DEVELOPPEMENT LOCAL – PERIODE 2017/2019

PRESENTS : Messieurs MARCENGO Rémi, VILLAR Bernard, PELLEGRINO Roger, PELLEGRINO Vincent, FIORUCCI Nicolas, CALDERON Eric, BERNARDI Gérard, THOMAS Max, AUBERT Paul, Mesdames RIOU Jeannette, ALVAREZ Solange, MARCON Jocelyne, CAZORLA Lydie, COSTE Elodie, SUELVES Claudine et GRAMMATICO Valérie.

ABSENTS EXCUSES : Messieurs DINI Thomas, DESOLE Gilbert, VEYRAT Jérôme, Mesdames MAQUIN Géraldine, KEHIAYAN Muriel et DAGOSTINO Marie-France.

ABSENTE : Madame BARRA Floriane

**PROCURATIONS : Madame MAQUIN Géraldine à Monsieur PELLEGRINO Roger
Monsieur DINI Thomas à Madame GRAMMATICO Valérie
Monsieur DESOLE Gilbert à Madame RIOU Jeannette
Madame DAGOSTINO Marie-France à Monsieur AUBERT Paul
Monsieur VEYRAT Jérôme à Monsieur BERNARDI Gérard**

Madame COSTE Elodie a été élue secrétaire de séance.

Rapporteur : Monsieur le Maire

Monsieur le Maire indique qu'il est possible pour la Commune de Saint Savournin de solliciter le Conseil Départemental, afin de financer les projets d'investissement de la Commune.

Le montant total de ce programme d'investissement est estimé à 2 817 500 €HT, selon un échéancier allant de l'année 2017 à l'année 2019, conformément au tableau ci-dessous.

Chaque tranche, sera soumise annuellement au vote du conseil municipal et pourra faire l'objet à cette occasion de modifications quant au phasage des projets ou à leur montant.

Le montant total du Contrat ne pourra toutefois pas être réévalué à la hausse.

Pour l'année 2019, le montant total de la tranche annuelle est estimé à 271 675 € HT, réparti de la façon suivante :

1- CONSTRUCTION POLE ADMINISTRATIF ET CULTUREL

- charpente – serrurerie - menuiserie- platerie – électricité -peinture -ascenseur -VRD - honoraire et contrôle technique : 271 675 euros

Pour cette 3ème tranche et solde du Contrat, le plan de financement serait le suivant :

	Conseil Départemental 13	Autre financements	Autofinance ment communal	TOTAL HT Opérations 2018
CONSTRUCTION POLE ADMINISTRATIF ET CULTUREL	106 548.00	83 625.00	81 502.00	271 675.00
TOTAL	106 548.00	83 625.00	81 502.00	271 675.00

Au bénéfice de ces précisions Il est proposé aux membres du Conseil Municipal :

- D'approuver la programmation pluriannuelle des projets d'investissements 2017-2019 conformément au tableau ci-joint, d'un montant total de 2 817 500 € HT,
- De solliciter la participation financière du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône à hauteur de 55 % maximum pour l'année 2019,
- D'approuver le plan de financement de la tranche 2019 tel que figurant dans le rapport ci-dessus, soit un montant total de subvention départementale sollicité à hauteur de 106 548 €.
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les actes et documents relatifs à ce contrat pluriannuel.

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré à A 13 voix « **Pour** » de MARCENGO Rémi, RIOU Jeannette, VILLAR Bernard, ALVAREZ Solange, PELLEGRINO Roger, PELLEGRINO Vincent, MAQUIN Géraldine (procuration à PELLEGRINO Roger), COSTE Elodie, FIORUCCI Nicolas, SUELVES Claudine, DESOLE Gilbert (procuration à RIOU Jeannette), CALDERON Eric, THOMAS Max et 8 voix « **Contre** » de MARCON Jocelyne, DINI Thomas (procuration à GRAMMATICO Valérie), CAZORLA Lydie, VEYRAT Jérôme (procuration à BERNARDI Gérard), GRAMMATICO Valérie, BERNARDI Gérard, AUBERT Paul, DAGOSTINO Marie-France (procuration à AUBERT Paul) :

Le conseil Municipal **DECIDE** :

- D'approuver la programmation pluriannuelle des projets d'investissements 2017-2019 conformément au tableau ci-joint, d'un montant total de 2 817 500 € HT,
- De solliciter la participation financière du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône à hauteur de 55 % maximum pour l'année 2019,

- D'approuver le plan de financement de la tranche 2019 tel que figurant dans le rapport ci-dessus, soit un montant total de subvention départementale sollicité à hauteur de 106 548 €.
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les actes et documents relatifs à ce contrat pluriannuel.

AINSI FAIT ET DELIBERE LES, JOUR, MOIS ET AN CI-DESSUS.



LE MAIRE
Président de séance
Rémi MARCENGO